

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de MONTCEAUX (Ain)
se réunira, en séance ordinaire, le jeudi 30 mars 2023 à 18 heures 30, à la mairie.

Objet de la réunion

- *Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2023,*
- *Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 : application de la fongibilité des crédits,*
- *Vote des taux d'imposition 2023,*
- *Vote du budget primitif 2023,*
- *Versement de subvention aux associations,*
- *Modification du taux de la taxe d'aménagement au 1^{er} janvier 2024,*
- *Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation d'un container,*
- *Constitution de la commission de contrôle des listes électorales,*
- *Signature d'une convention pour la constitution d'un groupement de commandes concernant une mission d'assistance et de conseil pour la passation et l'attribution de marchés d'assurance,*
- *Signature d'une convention entre la Commune et le Centre Social La Passerelle pour l'organisation du festival Rêves de Cirque,*
- *Signature d'une convention entre la Commune et la Communauté de Communes Val de Saône Centre relative au reversement d'une quote-part de la taxe sur le foncier bâti sur les parcs d'activités communautaires,*
- *Information sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal,*
- *Compte rendu du conseil communautaire du 23 février 2023,*
- *Compte rendu des commissions,*
- *Divers.*

Fait à Montceaux, le 23 mars 2023

Le Maire,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

